

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ROUEN - 7608 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 27/05/2026 - 4439 - 2019 B 00690 - 850 807 736 - 3F INVESTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : SAS 3F INVESTISSEMENTS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12	
Adresse de l'entreprise 670 Route du Noyer des Bouttières 76800 SAINT-ETI		Durée de l'exercice précédent *		12	
Numéro SIRET *		8 5 0 8 0 7 7 3 6 0 0 0 1 0		Néant ☐ *	
				Exercice N clos le, 31 01 01 91 21 02 15	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2	
				Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
Frais d'établissement *		AB		AC	
Frais de développement *		CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG	
Fonds commercial (1)		AH		AI	
Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM	
Terrains		AN		AO	
Constructions		AP		AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS	
Autres immobilisations corporelles		AT		AU	
Immobilisations en cours		AV		AW	
Avances et acomptes		AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT	
Autres participations		CU		CV	
Créances rattachées à des participations		BB		BC	
Autres titres immobilisés		BD		BE	
Prêts		BF		BG	
Autres immobilisations financières *		BH		BI	
TOTAL (II)		BJ		BK	
Matières premières, approvisionnements		BL		BM	
En cours de production de biens		BN		BO	
En cours de production de services		BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis		BR		BS	
Marchandises		BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX		BY	
Autres créances (3)		BZ		CA	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)		CD		CE	
Disponibilités		CF		CG	
Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI	
TOTAL (III)		CJ		CK	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW			
Primes de remboursement des obligations (V)		CM			
Écarts de conversion actif * (VI)		CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :	

Certifié Conforme
le président

Désignation de l'entreprise SAS 3F INVESTISSEMENTS

Néant ☐ *

Exercice N 30092025

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :10000...)	DA	10000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	1000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	158854
	Report à nouveau	DH	-31297
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	44079
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	182636
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	266661
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	136
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	740
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	109211
	Dettes fiscales et sociales	DY	65859
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	24834
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	467442
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	650078
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Écart de réévaluation libre	1D	
	Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	331696
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1 Principes, règles et méthodes comptables

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21/01/2026 par le(s) dirigeant(s) de l'entreprise.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2022-06.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- continuité de l'exploitation.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

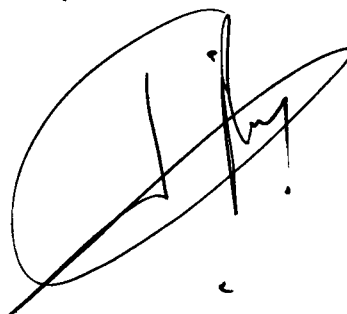
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a été apporté

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Certifié Conforme

le président



2 Faits caractéristiques de l'exercice

2.1 Évènements principaux

- Changement de plan comptable intervenu sur l'exercice. Passage du référentiel ANC 2016-07 au référentiel ANC 2022-06.
- Fermeture de l'établissement situé à Normanville. Comptabilisation en résultat exceptionnel de ses conséquences financières (moins-values)

2.2 Évènements postérieurs à la clôture

Un contrôle URSSAF a été notifié à la société en date du 19 janvier 2026.
Ce contrôle n'est pas achevé à la date d'arrêté des comptes.

3 Informations relatives aux postes du bilan

3.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition.

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Fonds Commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

3.2 Etat de l'actif immobilisé

3.2.1 Tableau des immobilisations

Immobilisations		Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelle	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	400 000	-	-	400 000
Corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencets et am. des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	19 681	-	3 613	16 068
	Installations générales, agencements, aménagements divers	55 512	2 800	44 198	14 114
	Matériel de transport	4 000	-	4 000	-
	Matériel de bureau et mobilier informatique	10 514	980	-	11 494
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL III		89 707	3 780	51 811	41 676
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	2	-	-	2
	Autres titres immobilisés	8 918	-	-	8 918
	Prêts et autres immobilisations financières	40 748	-	15 512	25 236
TOTAL IV		49 668	-	15 512	34 156
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		539 375	3 780	67 323	475 832

3.2.2 Tableau des amortissements

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels, brevet	Linéaire	De 1 à 5 ans
Constructions	Linéaire	De 15 à 30 ans
Installations techniques	Linéaire	De 5 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire	De 3 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	De 7 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	De 1 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	De 3 à 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	-	-	-	-	-	-
Corporelles	39 348	6 379	-	14 768	-	30 959
Financières	-	-	-	-	-	-
TOTAL	39 348	6 379	-	14 768	-	30 959

3.3 Actif circulant

3.3.1 État des stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

3.3.2 État des provisions

	Situations et mouvements			
	A	B	C	D
Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Sur comptes clients	-	11630	-	11630
TOTAL	-	11630	-	11630

3.3.3 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-	-	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	25 236	25 236	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	-	-	-
	Autres créances clients	138 585	138 585	-
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	-	-
	Personnel et comptes rattachés	-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	18 236	18 236
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-
		Divers	-	-
	Groupe et associés	-	-	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	-	-	-
	Charges constatées d'avance	270	270	-
TOTAL		182 327	182 327	-
Prêts Accordés en cours d'exercice			-	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice			-	-

3.4 Capitaux propres

Le capital est composé de 10 000 actions de 1 Euro de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

3.5 Rémunération du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes présent au compte de résultat de l'exercice s'élève à 4 650 € HT. Ces honoraires correspondent en totalité à sa mission d'audit légal des comptes de la société.

3.6 Dettes financières et autres dettes

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	508	508	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	266 154	131 147	135 006	-
Emprunts et dettes financières divers		137	137	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		109 211	109 211	-	-
Personnel et comptes rattachés		13 232	13 232	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		13 264	13 264	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	5 621	5 621	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	32 521	32 521	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 221	1 221	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		24 834	24 834	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		-	-	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		-	-	-	-
TOTAL		466 702	331 696	135 006	-

Emprunts souscrits en cours d'exercice	-
Emprunts remboursés en cours d'exercice	132 765
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	24 793

3.7 Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	3 633
Charges sociales provisionnées	1 001
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	137
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	508
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	17 836
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Autres charges fiscales	848
Divers	-
TOTAL	23 962

4 Autres informations

4.1 Engagements pris en matière de crédit-bail

	Terrains	Construction s	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine	-	-	-	83 860	83 860
Amortissements :	-	-	-	43 316	43 316
— Cumuls exercices antérieurs	-	-	-	43 316	43 316
— Dotation de l'exercice	-	-	-	16 458	16 458
TOTAL	-	-	-	59 774	59 774
Redevances payées :	-	-	-	56 761	56 761
— Cumuls exercices antérieurs	-	-	-	56 761	56 761
— Exercices	-	-	-	11 827	11 827
TOTAL	-	-	-	68 588	68 588
Redevances restant à payer :	-	-	-	10 841	10 841
— A 1 an au plus	-	-	-	10 841	10 841
— A plus d'1 an et 5 ans au plus	-	-	-	-	-
— A plus de 5 ans	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	10 841	10 841
Valeur résiduelle :	-	-	-	8 386	8 386
— A 1 an au plus	-	-	-	8 386	8 386
— A plus d'1 an et 5 ans au plus	-	-	-	-	-
— A plus de 5 ans	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	8 386	8 386
Montant pris en charge dans l'exercice	-	-	-	11 827	11 827

3F INVESTISSEMENTS
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 10.000 euros
670 Rue du Noyer des Bouttières
ZAC de la Vente Olivier
76800 SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY
850.807.736 RCS ROUEN

**AFFECTATION DU RESULTAT DE LA COLLECTIVITE DES ASSOCIES
EN DATE DU 31/03/2026
STATUANT SUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025
RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE**

DEUXIÈME RESOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 44.079,49 euros de la manière suivante :

Origine :

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 44.079,49 euros

Affectation :

- En apurement total du poste « Report à nouveau » 31.297,75 euros
- Le solde, au poste « Autres réserves » 12.781,74 euros

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

**Pour copie certifiée conforme
Le Président
Monsieur Franck MESNIL-REE**

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE-ROUEN
Acte déposé le :

27 MAI 2026



A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Monsieur Franck MESNIL-REE, the President of the company.